



SERRE-PONÇON



N/REF : CE/OP/CR/RD – 2024/113
Dossier suivi par : Rémi DUFFORT
04 92 43 76 27
responsable.decheteries@ccserreponcon.com

Embrun, le 18 avril 2024

Madame la Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Aux

Exploitants agricoles du territoire Serre-Ponçon

Objet : Collecte des déchets agricoles du lundi 13 au samedi 18 mai 2024 – Déchèterie d'Embrun

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des campagnes organisées depuis 2018, nous vous proposons, pour ce printemps 2024, une nouvelle semaine de campagne de collecte des déchets issus de votre activité agricole :

Du lundi 13 au samedi 18 mai 2024

De 8h à 12h et de 14h à 17h

Zone de Pralong à Embrun – se présenter à la déchèterie

Cette semaine vous permet d'évacuer vos déchets stockés depuis le début de saison. **Une autre collecte sera organisée à l'automne 2024.**

Comme pour les collectes précédentes, 4 déchets sont concernés :

- Films plastique d'ensilage : balayés, secs, pliés/roulés et ficelés
- Films plastique d'enrubannage : secoués et pliés, en sac
- Ficelles (fourrages, palissage vignes et horticulture) : propres, en sac
- Filets de balles rondes : secoués, en sac

Pour rappel

Le brûlage de déchets est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental ; sa violation peut entraîner des peines d'amendes.

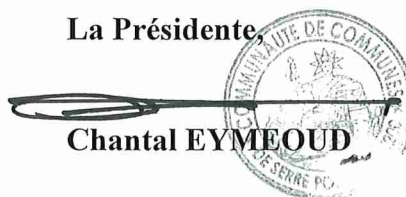
En dehors des périodes de collectes spécifiques, ces déchets seront refusés en déchèterie. Des sacs spécifiques sont disponibles gratuitement, et récupérables lors de la prochaine collecte.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Présidente,

Chantal EYMEUD



REGIE SMICTOM SERRE-PONÇON

Service Mutualisé Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères

Pôle Déchets - ZA de Pralong - 05200 EMBRUN

Tel : 04.92.43.76.27